

L'économie sociale et solidaire dans le Grand Lyon

n°1

Données de cadrage 5

Les **spécificités**
de l'économie sociale
et solidaire
dans le Grand Lyon 8

Dynamique des emplois
(2005-2009) 13

Zooms sur les quatre
principales familles juridiques
de l'économie sociale et solidaire
et **portraits** de structures 15

Définitions et méthodologie 23

Ce qu'il faut retenir 24



*Le Palais de la Mutualité, un site longtemps emblématique
de l'économie sociale et solidaire à Lyon*

© photo Agence d'urbanisme - M.-P. Ruch



Editorial

Renforcer la cohésion sociale et rétablir les équilibres économiques mis à mal par la crise nécessite une politique ambitieuse qui assure des emplois pérennes et qualifiés sur le territoire.

L'économie sociale et solidaire concerne un salarié sur dix. Principalement ancré dans l'économie dite résidentielle, le secteur de l'économie sociale et solidaire a en effet mieux résisté que l'économie productive à la crise économique et financière que nous traversons.

Accompagner cette économie qui repose sur des principes d'égalité et de solidarité et encourage la gestion collective des entreprises, constitue un enjeu important pour le territoire de l'agglomération lyonnaise.

Notre ambition est de permettre à cette économie de ne pas être cantonnée dans un champ restreint mais de l'aider à se placer au cœur du développement économique de notre agglomération.

L'Observatoire de l'économie sociale et solidaire du Grand Lyon permet de mieux appréhender cette économie, la nature des emplois générés et des métiers concernés. Il est un outil de connaissance et de suivi du développement des entreprises et des emplois essentiel pour connaître, valoriser ce tiers secteur et proposer des politiques publiques adaptées.

Cet observatoire s'attache à expliciter les dynamiques d'emplois des 4 grandes familles juridiques de l'économie sociale et solidaire que sont les associations, les mutuelles, les coopératives, et les fondations. Il révèle en outre les spécificités sectorielles de l'agglomération.

Ce document s'enrichit de « portraits » d'entreprises, s'appuyant sur les témoignages de leurs dirigeants, que nous remercions pour leur collaboration.

Nous avons le plaisir de vous présenter cette première édition de l'Observatoire réalisée par l'Observatoire partenarial lyonnais en économie (Opale) en partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire pour vous apporter un éclairage sur la réalité de ce secteur dans notre agglomération.

David Kimelfeld,
Vice-président du Grand Lyon
Chargé du développement économique

Dounia Besson,
Vice-présidente à l'insertion,
l'emploi et l'économie solidaire

Introduction

Berceau de la coopération de consommation, avec la création sur les Pentès de la Croix-Rousse en 1835 de la première épicerie coopérative par Michel-Marie Derrion, Lyon a joué un rôle essentiel dans l'histoire et le développement de l'économie sociale et solidaire.

La définition et la délimitation de ce champ de l'économie, intermédiaire entre économie de profit et économie d'intérêt général, sont complexes.

Dans cette première édition de l'Observatoire de l'économie sociale et solidaire du Grand Lyon, le secteur sera appréhendé à partir des quatre grandes familles juridiques de l'ESS :

- les associations,
- les coopératives,
- les mutuelles,
- les fondations.

L'économie sociale et solidaire est une forme d'organisation des entreprises basée sur des principes fondateurs qui font consensus aujourd'hui :

- libre adhésion,
- non-lucrativité ou lucrativité limitée,
- gestion démocratique et participative,
- utilité collective ou utilité sociale du projet,
- et mixité des financements entre ressources privées et publiques.

Ces cinq grands principes sont définis par la charte* de l'économie sociale et solidaire.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire rassemblent des personnes autour de projets communs avec des principes fédérateurs conciliant intérêts collectifs et activités économiques.

Ne seront pas analysés spécifiquement dans cette première édition les organismes d'insertion et le commerce équitable, deux secteurs intégrés au champ de l'économie sociale et solidaire.

L'objectif de ce premier cahier de l'Observatoire de l'économie sociale et solidaire du Grand Lyon est de proposer un premier état des lieux dans l'agglomération lyonnaise : son poids économique, ses spécificités, son évolution.

Il se veut un outil d'aide à la décision, permettant d'éclairer les acteurs locaux sur la réalité économique de ce secteur, ses spécificités et de mieux orienter les actions menées en faveur du développement et de la valorisation du secteur de l'économie sociale et solidaire.

* Charte de l'économie sociale et solidaire

Conseil des entreprises et groupements de l'économie sociale (CEGES), voir page 22.



95, Montée de la Grande Côte à Lyon



Centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire



Laure Chareyre,
présidente

Denis Colongo,
secrétaire Général

La Cress Rhône-Alpes est née en 2000 par transformation du Groupement Régional de la Coopération, de la Mutualité et des Associations de Rhône-Alpes (GRCMA). Sous forme associative, la Cress regroupe en son sein l'ensemble des mouvements de l'économie sociale et solidaire : coopération, mutualité, associations, secteur de l'insertion par l'activité économique (SIAE).

La Cress est une organisation qui sur le plan politique a pour mission de :

- représenter l'économie sociale et solidaire auprès de l'État, des collectivités locales, des acteurs socio-économiques,
- structurer le secteur de l'économie sociale et solidaire, avec pour objectif d'en valoriser la dimension entrepreneuriale et de permettre le respect d'une économie plurielle.

Sur le plan opérationnel, elle mène, avec ses adhérents, des missions de développement économique afin de :

- favoriser la création et le développement d'entreprises de l'ESS (coopératives, mutuelles, associations, SIAE),
- inscrire l'ESS dans les stratégies de développement économiques régionales et locales.

De plus, elle assure une fonction de promotion de la fonction « employeur » au sein des entreprises de l'économie sociale et solidaire, en lien avec les syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire (USGERES, UNIFED).

Ainsi, il appartient à la Cress Rhône-Alpes d'assurer la « gouvernance globale » de l'ESS, en région.

Cela se traduit par la mise en réseau des acteurs de l'ESS et la construction du partenariat avec les différents acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux dans la perspective d'un projet de développement pérenne.

Pour ce faire la Cress doit faire face à des enjeux récurrents :

- faire connaître et reconnaître l'ESS, - et à ce titre l'Observatoire ESS mis en œuvre par l'Opale est au niveau du Grand Lyon un outil important -,
- mettre l'Économie Sociale et Solidaire en capacité à construire une « offre ESS » pour répondre aux mutations économiques et sociales auxquelles nos territoires sont confrontés.

C'est dans ce cadre que la relation entre la Cress Rhône-Alpes et le Grand Lyon permet la mise en œuvre d'une démarche partenariale dans la conduite, pour l'agglomération, d'un développement économique qui valorise l'ensemble de son potentiel économique et social.

L'économie sociale et solidaire : 10% des emplois salariés et 9% des établissements du Grand Lyon *

L'économie sociale et solidaire emploie un salarié sur dix dans le Grand Lyon

Dans le territoire du Grand Lyon, fin 2009, l'économie sociale et solidaire emploie près de 61 700 salariés (hors intérimaires), soit 10 % de l'emploi salarié total de l'agglomération.

Les salariés de l'économie sociale et solidaire sont employés dans près de 4 900 établissements, soit 9 % des établissements de l'agglomération avec au moins un salarié dans l'année.

81 % des salariés de l'économie sociale et solidaire sont employés par des associations

Parmi les établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire, 87 % sont des structures associatives. Elles accueillent 81 % des salariés du secteur.

Les autres structures sont pour 8 % des coopératives, 4 % des mutuelles et 1 % des fondations. Leur part respective dans l'emploi salarié de l'économie sociale et solidaire est de 10,5 %, 6,5 % et 2 %.

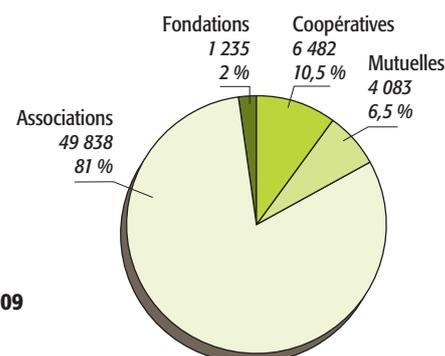
Un rythme de progression supérieur à celui du reste de l'économie

Entre 2005 et 2009, le secteur gagne 5 300 emplois (hors activités agricoles) dans l'agglomération lyonnaise, soit une hausse de 9,3 % sur la période contre 6,3 % pour le reste de l'économie.

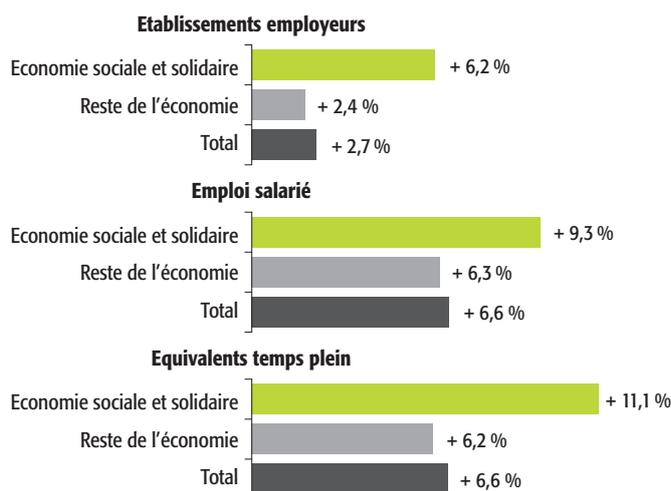
Cette forte hausse s'explique notamment par la surreprésentation des activités de services, notamment aux particuliers (cf. pages 5 et 13). Ce secteur a en effet connu une croissance plus forte que la moyenne de l'ensemble de l'économie.

* Sauf mention contraire, toutes les données statistiques de cette étude sont issues du système CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif). Cf. définitions page 23.

L'emploi salarié par familles de l'économie sociale et solidaire au 31 décembre 2009 dans le périmètre du Grand Lyon



Evolution (hors activités agricoles) entre 2005 et 2009 (au 31 décembre) dans le périmètre du Grand Lyon



Emplois salariés et établissements employeurs (au 31 décembre 2009) dans le périmètre du Grand Lyon

	Familles de l'économie sociale et solidaire				Total ESS	Reste de l'économie	Total	Part de l'ESS dans le total
	Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondation				
Etablissements employeurs	398	175	4 254	41	4 868	48 300	53 168	9,2 %
Salariés	6 482	4 083	49 838	1 235	61 638	567 343	628 981	9,8 %
Equivalents temps plein	6 005	3 729	40 088	950	50 772	515 863	566 635	9,0 %

Une forte densité d'emplois dans le centre, le nord et l'ouest de l'agglomération

L'économie sociale et solidaire : un secteur très développé dans le centre, l'ouest et le nord de l'agglomération

La conférence des maires Centre (Lyon et Villeurbanne) accueille 62% des emplois de l'économie sociale et solidaire de l'agglomération (contre 52% du total des emplois salariés).

La part de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble des emplois salariés est de 11,6% dans le Centre.

L'économie sociale et solidaire est aussi relativement très présente dans le nord et l'ouest de l'agglomération. Sa part dans l'emploi total varie de 11% dans les Lônes et coteaux du Rhône à 12,2% dans le Val de Saône.

Dans les secteurs Est et Sud, la part de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble des emplois est plus faible.

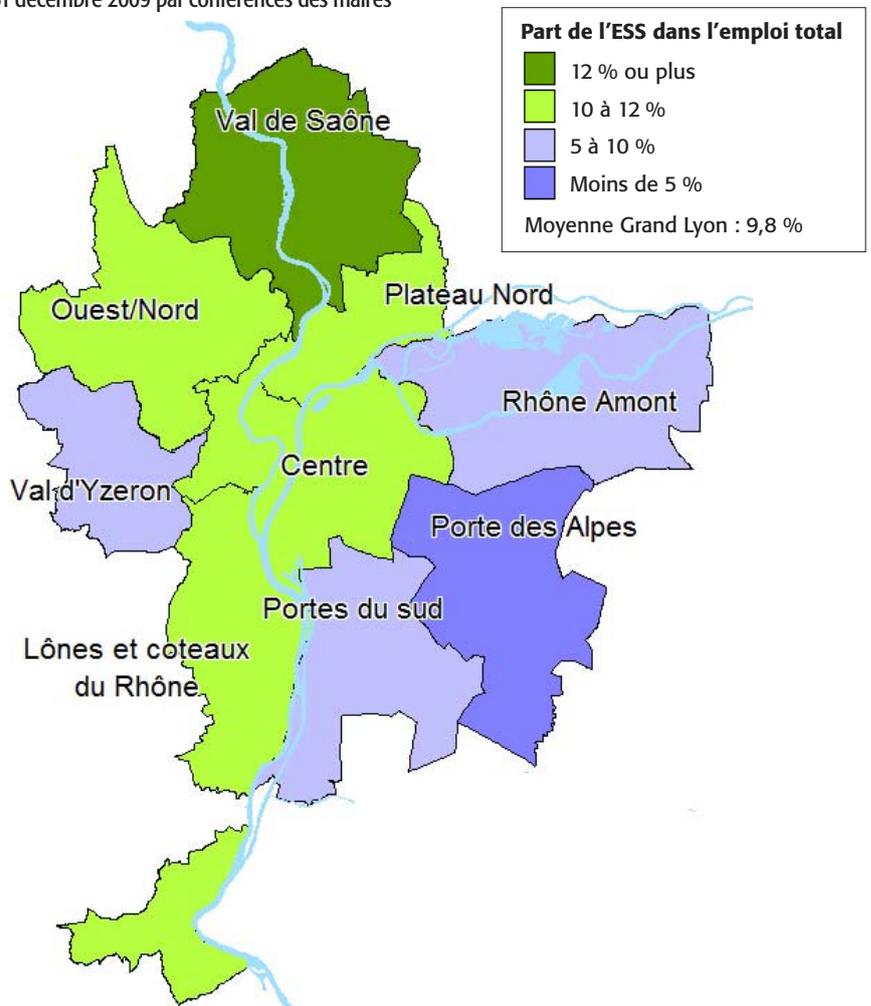
Une plus forte présence des coopératives dans les conférences Ouest nord, Rhône amont et Porte des Alpes

Les associations sont majoritaires et représentent même, respectivement, 94,5 % et 94 % de l'emploi de l'économie sociale et solidaire dans le Val de Saône et Plateau nord. Les coopératives sont surreprésentées dans trois conférences :

- Ouest nord (28,5 % de l'emploi), avec en particulier le siège du Crédit agricole centre-est à Champagne-au-Mont-d'Or,
- Rhône amont (22 %) , avec notamment des entreprises telles que LS Services à Décines, CNE, Katene, Objectif formation, Procobat ou Les menuisiers du Rhône à Vaulx-en-Velin,
- Porte des Alpes (22,5 %) , avec notamment Parcs et sports à Chassieu.

Les mutuelles sont surreprésentées dans la conférence des Portes du sud, s'appuyant notamment sur les établissements de l'UMGEGL ou de la Macif à Vénissieux.

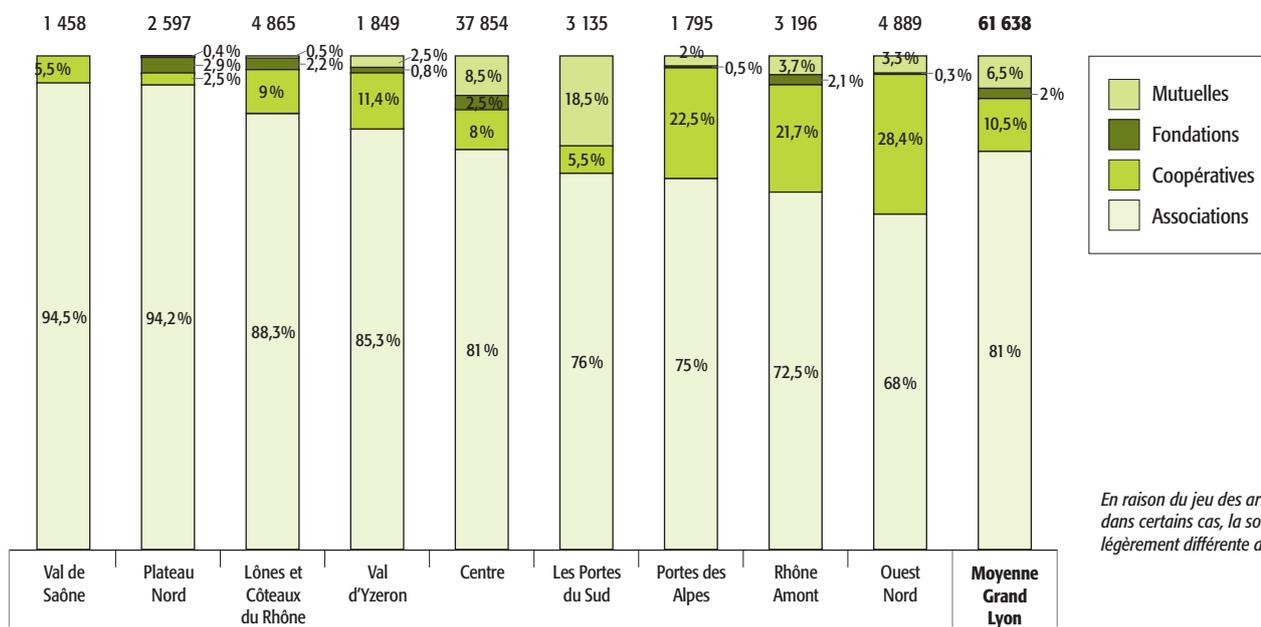
Part des emplois de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble des emplois au 31 décembre 2009 par conférences des maires *



*** Conférences des maires**

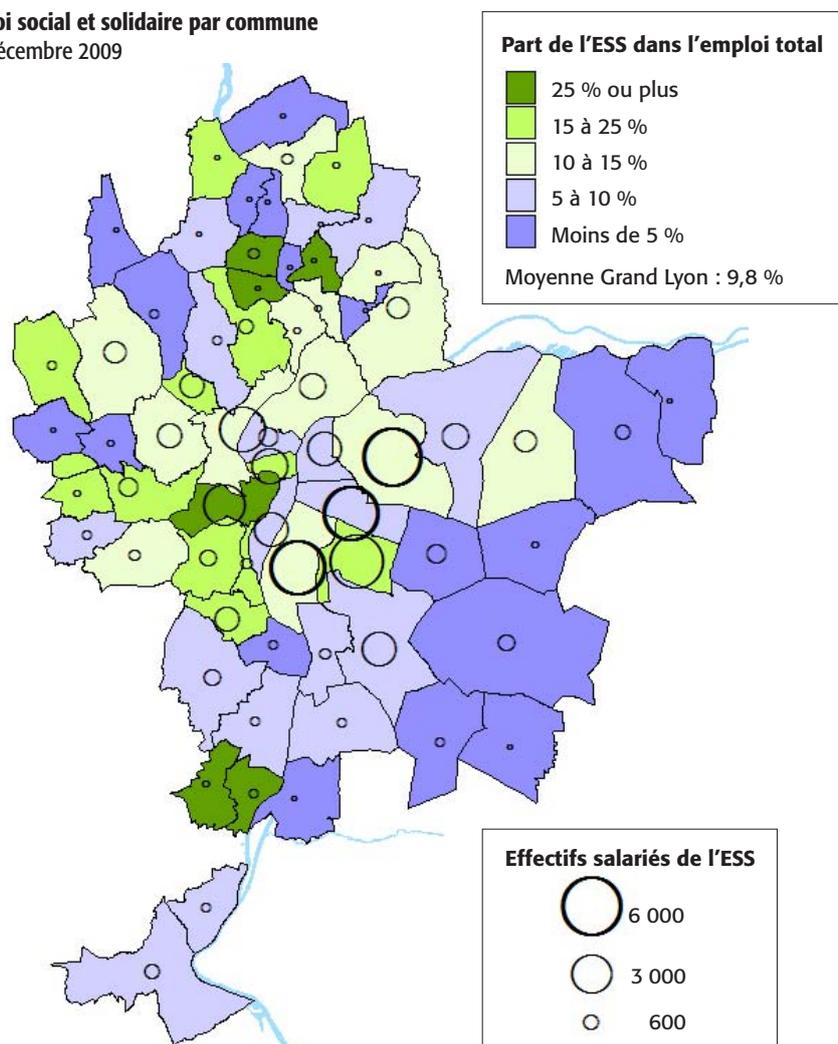
Créées en 2002, ces instances de concertation correspondent aux neuf « bassins de vie » du Grand Lyon, traduisant la diversité de ses territoires.

Répartition de l'emploi social et solidaire par famille dans les conférences des maires
au 31 décembre 2009



En raison du jeu des arrondis, dans certains cas, la somme peut être légèrement différente de 100%

L'emploi social et solidaire par commune
au 31 décembre 2009



Les principaux secteurs employeurs : santé, action sociale, enseignement, activités financières et d'assurance

Une répartition sectorielle des emplois très différente de celle de l'ensemble de l'économie

Six principaux secteurs d'activités (sur 21) emploient 95% des salariés de l'économie sociale et solidaire contre 35% pour l'ensemble des emplois salariés de l'agglomération.

Près des deux tiers des salariés de l'économie sociale et solidaire exercent dans les activités de l'éducation, la santé et l'action sociale

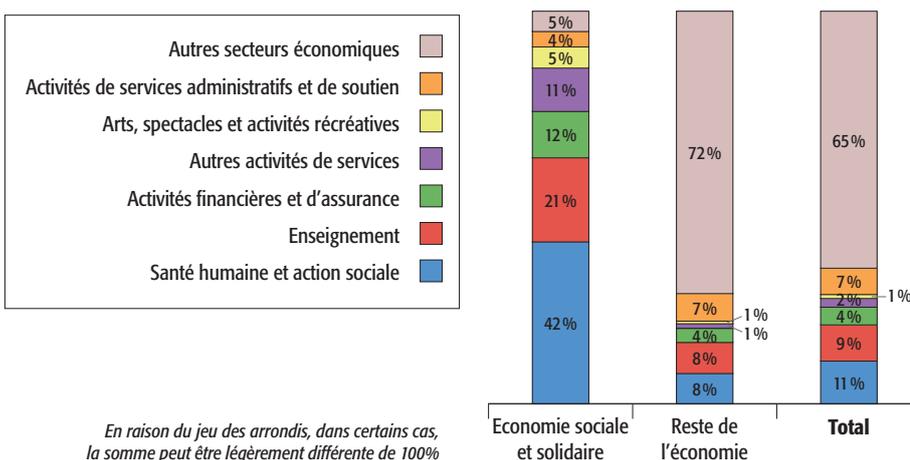
Les établissements de l'économie sociale et solidaire de l'agglomération lyonnaise mobilisent leurs salariés essentiellement dans les activités de la santé et l'action sociale (42% des salariés) ainsi que dans l'enseignement (21%), soit une part cumulée de 63% des salariés du secteur (contre 20% dans l'ensemble de l'économie locale).

Le secteur de la santé et de l'action sociale est notamment porté par de grands établissements, tels que le centre hospitalier Saint-Joseph et Saint-Luc (Lyon 7), celui de Saint-Jean-de-Dieu (Lyon 8) ou le CAT Denis Cordonnier (Dardilly) de l'ARHM, l'Infirmier protestante de Lyon (Caluire-et-Cuire) et trois établissements dans le 5^e arrondissement de Lyon (Centre médico-chirurgical des Massues, Maxi aide Grand Lyon et l'Hôpital de Fourvière). A côté de ces grands employeurs, une multitude de petits établissements œuvrent dans le domaine de l'action sociale.

Effectifs par secteurs (fin 2009) et indices de spécificité de l'économie sociale et solidaire

Secteurs d'activité	Effectifs salariés de l'ESS		Effectifs salariés totaux		Spécificités de l'ESS Indice (1)
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	
Santé humaine et action sociale	25 640	42 %	71 710	11 %	3,6
Enseignement	13 099	21 %	56 283	9 %	2,4
Activités financières et d'assurance	7 278	12 %	27 255	4 %	2,7
Autres activités de services (2)	6 705	11 %	14 953	2 %	4,6
Arts, spectacles et activités récréatives	3 356	5 %	6 832	1 %	5,0
Activités de services administratifs et de soutien	2 493	4 %	41 513	7 %	0,6
Autres secteurs économiques	3 067	5 %	410 435	65 %	0,1
Total	61 638	100 %	628 981	100 %	

Répartition de l'emploi salarié (fin 2009) de l'économie sociale et solidaire et du reste de l'économie dans l'agglomération lyonnaise



Avec 12% des effectifs salariés (contre 4% dans l'ensemble des emplois salariés), le secteur financier est le troisième employeur. Ce domaine est composé principalement des directions régionales et autres établissements secondaires des grands comptes bancaires et d'assurance de l'ESS (Crédit agricole, Caisse d'épargne, Banque populaire, Groupama, Crédit mutuel). Il est suivi par les autres activités de services (2) et les activités de services administratifs et de soutien (3).

(1) L'indice de spécificité (IS) exprime ici la surreprésentation ou la sous-représentation d'une activité ou d'un secteur par rapport à la moyenne de l'agglomération.

IS = part des emplois du secteur dans l'ESS / part des emplois du secteur dans l'ensemble de l'économie

Un indice est supérieur à 1 dès lors que la part des emplois du secteur est supérieure à celle de la moyenne de l'ESS du Grand Lyon.

Exemple de lecture : les emplois salariés dans les secteurs des arts, spectacles et activités récréatives sont proportionnellement 5 fois plus nombreux dans l'économie sociale et solidaire que dans le total des emplois.

(2) Les autres activités de services regroupent :
- les services de réparations de biens domestiques et personnels,
- les autres services aux particuliers (coiffure, institut de beauté, blanchisserie...).

(3) Les activités de services administratifs et de soutien regroupent :
- les activités d'enquêtes et de sécurité,
- les activités liées à l'emploi (intérim, autres agences de placement de mains d'œuvre...),
- les activités de location et location-bail et des agences de voyage,
- les autres activités de soutien aux entreprises.

Les secteurs les plus spécifiques du Grand Lyon : l'enseignement, les services administratifs et de soutien

L'enseignement et les activités de services administratifs et de soutien, une caractéristique affirmée de l'économie sociale et solidaire locale

Au sein de l'économie sociale et solidaire, le poids de l'enseignement et celui de services administratifs et de soutien (aux entreprises essentiellement), dans le Grand Lyon, sont plus élevés que ceux de la moyenne nationale. Les salariés de ces secteurs dans l'économie sociale et solidaire sont près d'une fois et demie plus nombreux dans l'agglomération lyonnaise qu'en France.

Le secteur de l'enseignement se caractérise essentiellement par des associations, dont l'EM Lyon (Ecully), l'Université catholique de Lyon (Lyon 2), le Centre lyonnais associé au Cnam (Lyon 7), la SEPR (Lyon 3) qui sont les plus gros employeurs. D'autres formations pointues, telles que le CPE Lyon, l'Itech, l'Institut Paul Bocuse, l'Ecole santé social sud-est, viennent expliquer également le poids et la spécificité lyonnaise de ce secteur dans l'agglomération.

Les services administratifs et de soutien sont très présents avec de nombreuses associations intermédiaires et entreprises d'insertion, dont le code d'activité relève de la « mise à disposition de ressources humaines ». Parmi les plus grands établissements, il s'agit notamment d'ADN service (Lyon 9), Arradep (Lyon 8), Icare (Tassin-la-Demi-Lune), Agrologis (Corbas), MSD (Décines), Entraide rhodanienne (Lyon 3), Estime (St-Fons et Vénissieux)... D'autres établissements de ce secteur interviennent dans les services d'aménagement paysager (Rhône insertion environnement, Parcs et sports), les centres d'appels (centre d'appels de la MGEN), ou d'autres activités, telles de LS services, ou l'Office du tourisme du Grand Lyon.

Les activités liées à la santé humaine et l'action sociale sont en revanche, relativement moins présentes dans l'agglomération.

Répartition de l'emploi salarié de l'économie sociale et solidaire (au 31 décembre 2009) dans le Grand Lyon et en France

Secteurs d'activité	Grand Lyon	France	Indice de spécificité * Grand Lyon/ France
Santé humaine et action sociale	41,6 %	46,0 %	0,9
Enseignement	21,3 %	15,1 %	1,4
Activités financières et d'assurance	11,8 %	10,9 %	1,1
Autres activités de services	10,9 %	10,2 %	1,1
Arts, spectacles et activités récréatives	5,4 %	5,0 %	1,1
Activités de services administratifs et de soutien	4,0 %	3,1 %	1,3
Les autres secteurs économiques	5,0 %	9,6 %	0,5
Total	100%	100%	

* L'indice de spécificité (IS) exprime ici la surreprésentation ou la sous-représentation des activités (secteurs) de l'économie sociale de l'agglomération lyonnaise par rapport à la moyenne française.

IS = part des emplois du secteur dans l'ESS sur le territoire Grand Lyon / part des emplois du secteur dans l'ESS en France

Un indice est supérieur à 1 dès lors que la part des emplois du secteur dans le Grand Lyon est supérieure à celle de la moyenne française.

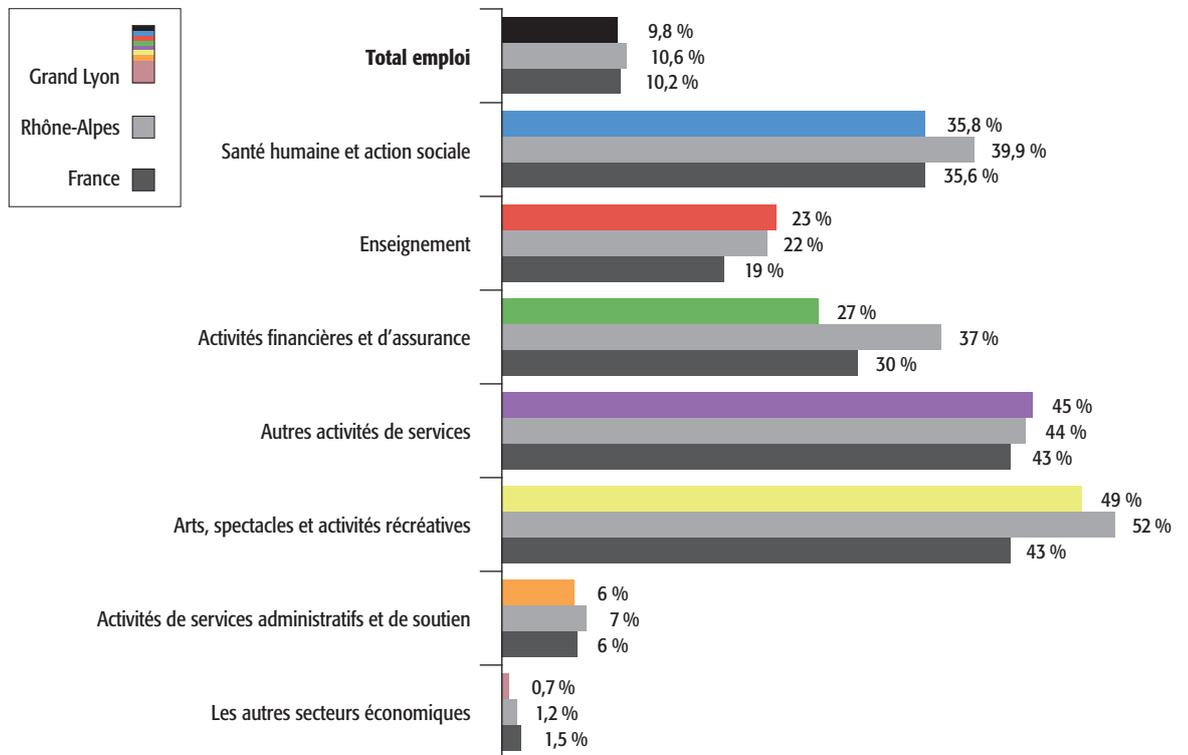
Exemple de lecture : le poids des emplois de l'enseignement dans l'ensemble de l'économie sociale et solidaire est plus important dans le Grand Lyon que la moyenne française (1,4 fois).

Le poids des principaux secteurs de l'ESS dans l'économie de l'agglomération lyonnaise

- 36 % de l'emploi dans la santé et l'action sociale relève de l'économie sociale et solidaire.
- L'économie sociale et solidaire concentre la moitié des emplois des arts, spectacles et activités récréatives.

- Les activités financières de l'économie sociale et solidaire emploient 27% des salariés du secteur dans l'agglomération, contre 30% en France.
- L'enseignement dans l'ESS occupe près d'un quart des salariés de ce secteur (23%) contre moins d'un cinquième en France (19% en France).

Part des emplois de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi total par secteur d'activités



Une majorité d'employés et de professions intermédiaires liée à une très forte féminisation du secteur

Deux tiers des emplois de l'économie sociale et solidaire sont occupés par des femmes

Les emplois de l'économie sociale et solidaire sont pour 66% occupés par des femmes contre à peine 48% dans l'ensemble de l'économie locale. Cette configuration est comparable à la moyenne régionale ou française.

Dans le secteur coopératif et les mutuelles, les femmes sont très présentes dans les activités financières et d'assurance.

Dans les associations et les fondations, les femmes sont fortement présentes dans les domaines de l'éducation, la santé et l'action sociale.

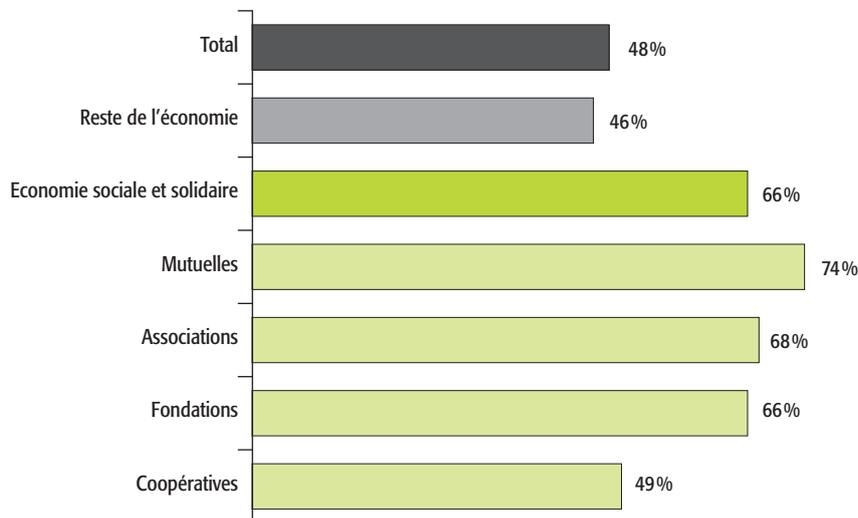
Une très forte surreprésentation des professions intermédiaires *

Au sein de l'économie sociale et solidaire, les professions intermédiaires constituent 34% des effectifs salariés contre 23% pour l'ensemble de l'économie locale. A l'inverse, les ouvriers sont deux fois moins nombreux.

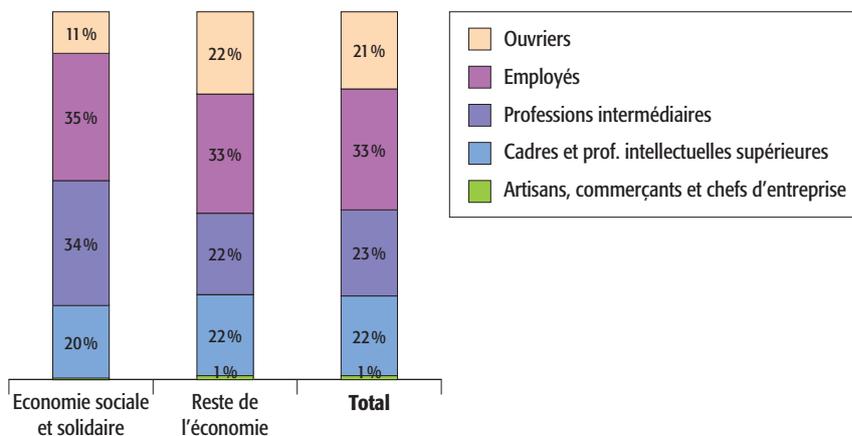
Ce poids s'explique en grande partie par les spécificités des activités du secteur comme l'enseignement, la santé humaine, l'action sociale ou les activités financières.

* La catégorie des **professions intermédiaires** regroupe les professeurs des écoles, instituteurs et assimilés, les professions intermédiaires de la santé et du travail social, les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, les techniciens, les contremaîtres, les agents de maîtrise...

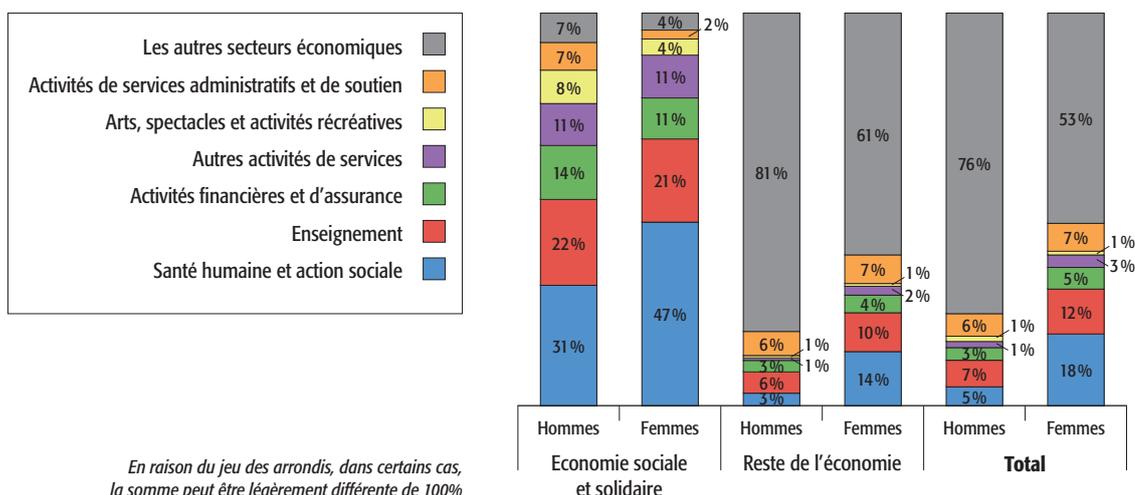
Taux de féminisation des emplois salariés (fin 2009) dans le Grand Lyon



Répartition des emplois salariés (fin 2009) dans le Grand Lyon selon les catégories socioprofessionnelles



Répartition sectorielle des emplois salariés (fin 2009) dans le Grand Lyon selon le sexe



Des niveaux de qualifications qui diffèrent selon le sexe

La forte présence des professions intermédiaires au sein de l'économie sociale et solidaire est commune aux deux sexes.

Les femmes employées du secteur de l'économie sociale et solidaire sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que les hommes (respectivement 42 % et 19 %).

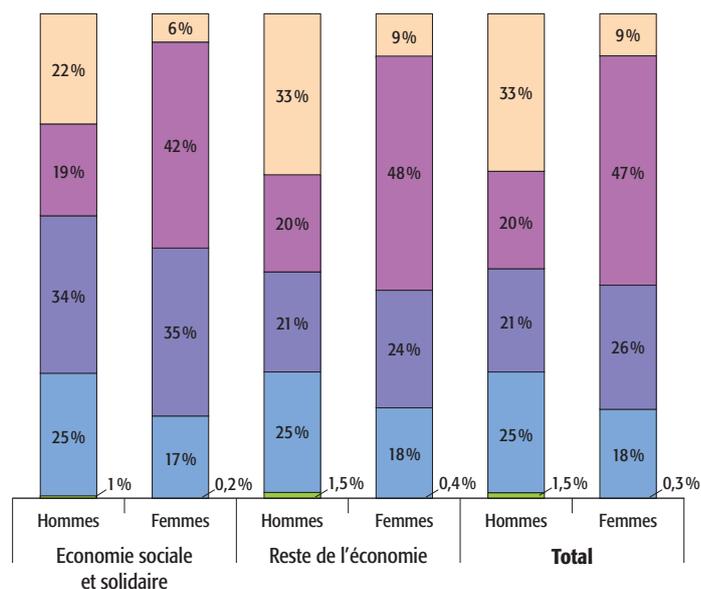
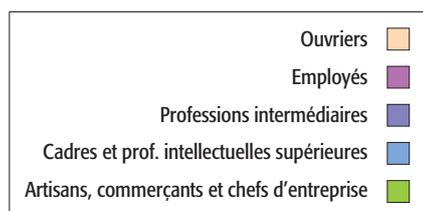
Comparativement à leur homologues dans le reste de l'économie, les femmes employées dans l'économie sociale et solidaire sont moins nombreuses.

Les hommes sont surreprésentés chez les cadres et chez les ouvriers salariés de l'économie sociale et solidaire.

Comparativement à leurs homologues masculins dans le reste de l'économie, les ouvriers hommes demeurent proportionnellement moins nombreux.

Comme dans le reste de l'économie, les femmes sont sous-représentées dans les postes d'encadrement.

Répartition des emplois salariés dans l'économie sociale et solidaire (au 31 décembre 2009) selon les catégories socioprofessionnelles et le sexe



En raison du jeu des arrondis, dans certains cas, la somme peut être légèrement différente de 100%

Une plus forte croissance de l'emploi que dans le reste de l'économie

L'économie sociale et solidaire : un secteur très dynamique

Entre 2005 et 2009, dans l'agglomération lyonnaise, le nombre d'établissements de l'économie sociale et solidaire a augmenté de 6,2 % ; un rythme de progression largement supérieur à celui constaté dans le reste de l'économie (+2,4 %).

L'emploi salarié du secteur a progressé de 9,3 % contre une hausse moyenne de 6,3 % dans les autres secteurs.

Au sein de l'économie sociale et solidaire, hormis les mutuelles, les autres familles ont toutes progressé.

Une très forte hausse dans les fondations

L'emploi salarié dans les fondations a augmenté de 60 % sur la période.

Le principal contributeur à cette hausse sont les activités de l'enseignement, de la santé et l'action sociale (90 % des emplois supplémentaires dans les fondations).

Avec 4 300 emplois supplémentaires, les associations demeurent le principal contributeur à la hausse de l'emploi de l'économie sociale et solidaire. Hormis les activités dominantes des activités de la santé humaine et l'action sociale, la dynamique des autres activités de services et celles de Services administratifs et de soutien ont fortement contribué à la hausse des emplois associatifs.

L'emploi salarié dans les coopératives enregistre également une forte progression. Cette progression est due pour l'essentiel à la hausse enregistrée dans les activités de services administratifs et de soutien (70 % de la hausse totale de l'emploi dans les coopératives).

Un rythme de progression comparable à la moyenne française

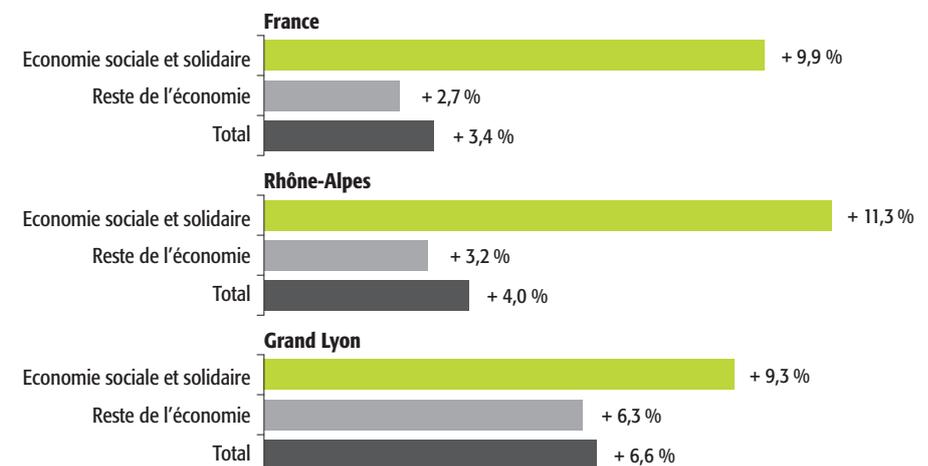
Entre 2005 et 2009, l'emploi salarié de l'économie sociale et solidaire de l'agglomération lyonnaise a augmenté à un rythme proche de celui enregistré en France.

En revanche, il faut noter que les hausses constatées dans le reste de l'économie sont deux fois plus importantes dans le Grand Lyon (+ 6,3 %) que dans la région Rhône-Alpes ou en France (respectivement + 3,2 % et + 2,7 %).

Evolution de l'emploi et du nombre d'établissements (hors activités agricoles) entre 2005 et 2009 (au 31 décembre) dans le territoire du Grand Lyon

	Etablissements employeurs		Emploi salarié		Equivalent temps plein	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Coopérative	+ 15	+3,9 %	+ 607	+10,5 %	+ 735	+14,2 %
Mutuelle	- 18	-9,3 %	- 73	- 1,8 %	+ 42	+ 1,1 %
Association	+ 269	+6,8 %	+ 4 259	+9,4 %	+ 3 909	+10,8 %
Fondation	+ 17	+70,8 %	+ 465	+60,4 %	+ 371	+64,1 %
Total ESS	+ 283	+6,2 %	+ 5 258	+9,3 %	+ 5 057	+11,1 %
Reste de l'économie	+ 1 122	+2,4 %	+ 33 769	+6,3 %	+ 29 935	+6,2 %
Total	+ 1 405	+2,7 %	+ 39 027	+6,6 %	+ 34 992	+6,6 %

Evolution comparée de l'emploi salarié (hors activités agricoles) entre 2005 et 2009 (au 31 décembre)



Une dynamique qui concerne la plupart des secteurs spécifiques de l'économie sociale et solidaire

Le secteur de la santé et de l'action sociale : premier contributeur à la hausse de l'emploi social et solidaire

Entre 2005 et 2009, l'emploi du secteur de la santé et l'action sociale a progressé de 10,5%. Grâce à son poids élevé dans l'ensemble de l'économie sociale et solidaire (42% de l'emploi total), le secteur est le principal contributeur à la progression de l'emploi social et solidaire (46% de la progression totale).

Les services administratifs et de soutien et ceux liés aux autres services enregistrent les plus fortes hausses

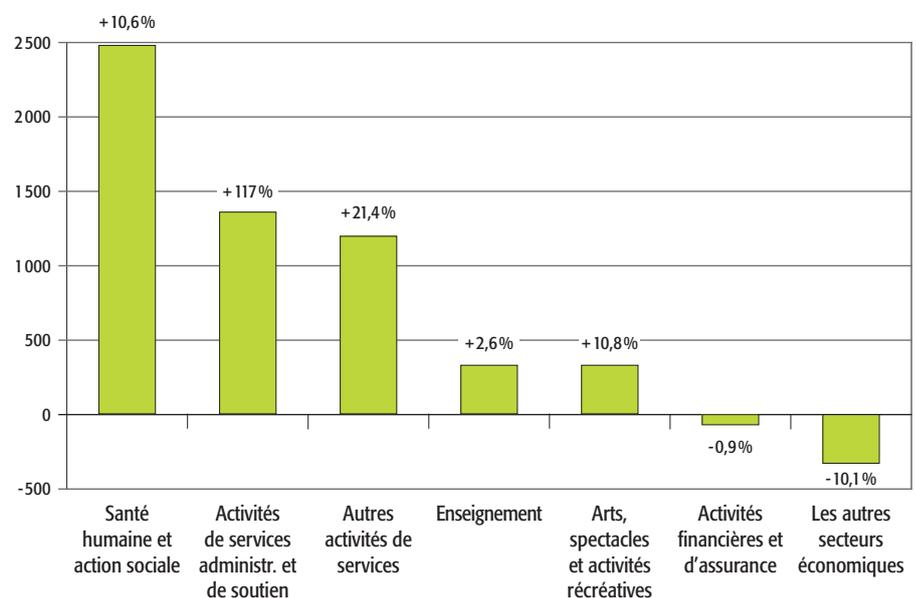
Les emplois dans les activités de services administratifs et de soutien ont fait plus que doubler (+117%).

Les autres activités de services ont également fortement progressé (+21%).

Evolution en volume et en pourcentage entre 2005 et 2009 (au 31 décembre) du nombre de salariés de l'économie sociale et solidaire par secteurs d'activité dans le Grand Lyon

Secteurs d'activité	Evolution entre 2005 et 2009 (en volume)	Taux d'évolution entre 2005 et 2009 (en %)
Santé humaine et action sociale	+ 2 464	+ 10,6 %
Activités de services administratifs et de soutien	+ 1 345	+ 117,2 %
Autres activités de services	+ 1 183	+ 21,4 %
Enseignement	+ 335	+ 2,6 %
Arts, spectacles et activités récréatives	+ 326	+ 10,8 %
Activités financières et d'assurance	- 65	- 0,9 %
Les autres secteurs économiques	- 330	- 10,1 %
Total	+ 5 258	+ 9,3 %

Evolution en volume et en pourcentage entre 2005 et 2009 (au 31 décembre) du nombre de salariés de l'économie sociale et solidaire par secteurs d'activité dans le Grand Lyon

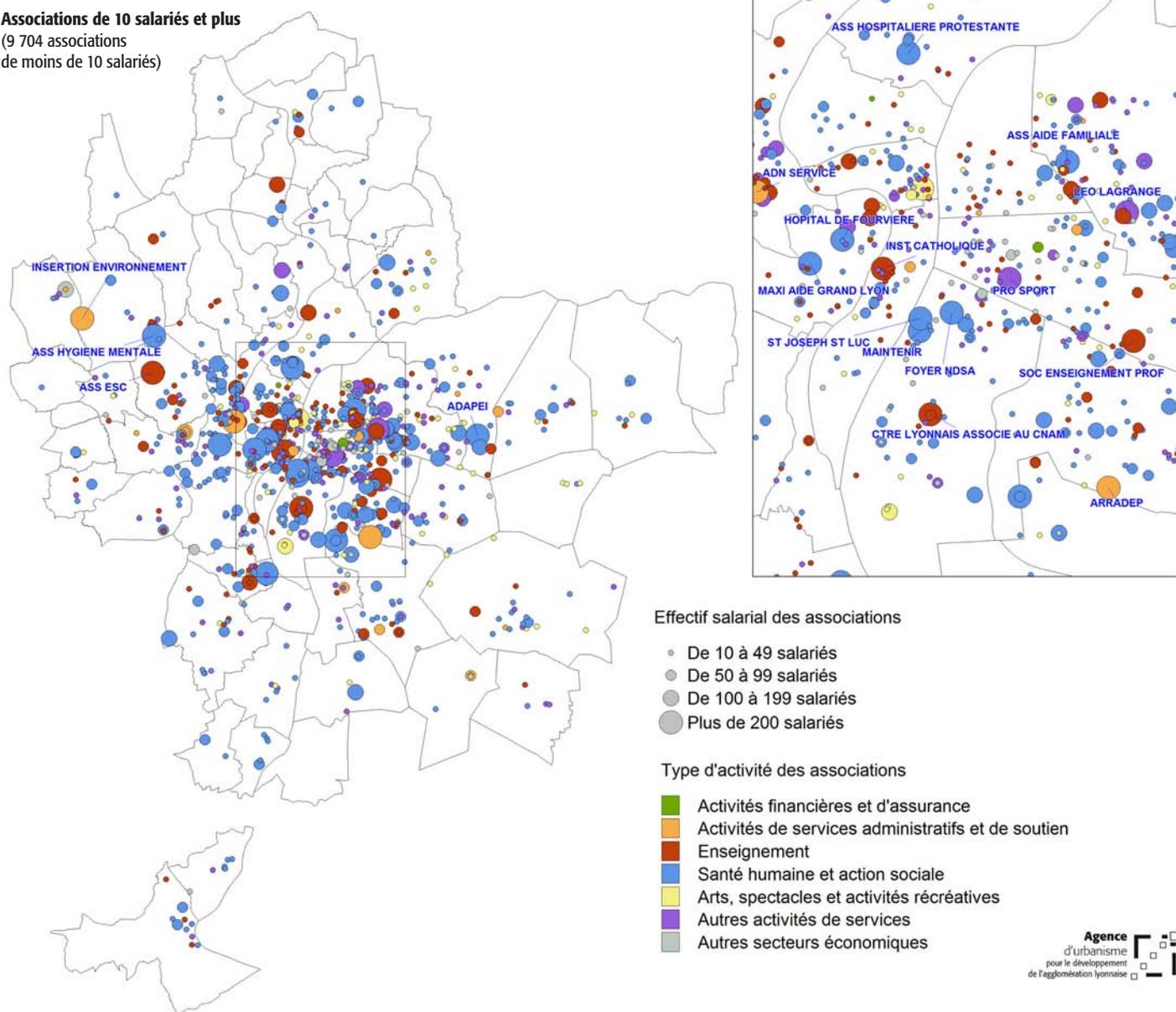


Zooms sur les quatre principales familles juridiques de l'économie sociale et solidaire et portraits de structures

Les associations dans le Grand Lyon

Associations de 10 salariés et plus

(9 704 associations
de moins de 10 salariés)



Principaux établissements employeurs

Source : Insee-fichier Sirène janvier 2011

Raison sociale	Commune	Activité	Tranche d'effectif
Centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc	Lyon 7	Activités hospitalières	1 200 - 1 299
Association du Rhône pour l'hygiène mentale (CH St Jean de Dieu)	Lyon 8	Activités hospitalières	400-499
Association hospitalière protestante de Lyon (Infirmierie protestante)	Caluire-et-Cuire	Activités hospitalières	300-399
Rhône insertion environnement (RIE) - ateliers et chantiers d'insertion	Dardilly	Services d'aménagement paysager	400-499
Ass. du Rhône pour l'hygiène mentale (CAT Denis Cordonnier)	Dardilly	Aide par le travail	400-499
Croix-Rouge française	Lyon 5	Activités hospitalières	400-499
Ass. enseignement supérieur commercial (EM Lyon)	Ecully	Enseignement supérieur	300-399
Université catholique de Lyon	Lyon 2	Enseignement supérieur	300-399
Centre médico-chirurgical de réadaptation des Massues	Lyon 5	Activités hospitalières	300-399

L'Infirmierie protestante

Entretien avec Thierry DEGOUL, directeur de l'Infirmierie protestante située à Caluire



ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Historique de l'entreprise

1844 : Création par des dames patronnesses de confession protestante qui font le constat d'un grand nombre de personnes âgées et femmes de condition très modeste, en difficulté. Elles achètent un appartement comprenant 4 lits pour accueillir des femmes seules et âgées dans un premier temps puis des hommes également. Le nombre de lits s'accroît ensuite rapidement.

1884 : Construction d'un centre d'accueil dans un lieu aéré situé au milieu des champs sur les pentes de la Croix-Rousse grâce à des collectes de fonds privés. Ce centre va fonctionner pendant une quinzaine d'années et évoluer d'une activité exclusivement tournée vers l'action sociale vers des activités médico-chirurgicales.

1947 : Convention avec la sécurité sociale

Depuis 2000, la clinique, organisation associative, est installée à Caluire, non loin de son site d'origine. Elle dispose désormais de 263 lits et 630 personnes y travaillent (salariés, libéraux, sous-traitants).

Activités

Longtemps le seul établissement privé à avoir un service de médecine interne (approche globale de l'individu). Aujourd'hui établissement spécialisé en médecine et chirurgie lourde qui abrite deux pôles stratégiques : pôle cardio-vasculaire, pôle viscéral et cancérologique.

Projets de développement

Continuer à renforcer l'expertise chirurgicale et médicale.

Un nouveau bâtiment en construction à côté de la clinique va accueillir prochainement un service de médecine nucléaire et les cabinets de consultation.

En lien avec l'hôpital Léon Bérard notamment, travailler à l'amélioration de la trajectoire du patient (en amont, pendant et après l'hospitalisation) qui repose sur le développement des coordinations avec le réseau d'action sociale.

COMMENT S'EST FAIT LE CHOIX DU STATUT DE L'ENTREPRISE ?

A l'origine, un établissement très médicalisé tenu par des sœurs avec une approche très humaniste. L'Etat était alors très peu impliqué dans l'action sociale et le domaine médical et les patients payaient les soins et le séjour avec ce qu'ils pouvaient (nature, dons...). L'esprit de solidarité, à l'origine des valeurs défendues par ces pionniers de l'intervention sociale a été progressivement complétée par l'acquisition de savoir-faire techniques.

APPARTENANCE AU SECTEUR DE L'ESS

Le statut d'association confère une sensibilité accrue à l'égard des questions de politique de santé publique parallèlement au maintien nécessaire de la rentabilité économique.

Pas de vision de rentabilité immédiate, pas de sélection/discrimination du patient (principe d'autant plus important en gériatrie qui est une prise en charge majeure de la clinique), des investissements permanents dans l'innovation, une qualité d'accueil reconnue.

Les membres du CA, tous bénévoles, se reconnaissent dans les valeurs portées et s'interrogent en permanence sur le sens de leur engagement.

VOTRE ENTREPRISE ET LA CRISE

La crise a eu un impact certain sur l'activité de la clinique qui a été un peu « en accordéon » mais les corrélations restent difficiles à identifier.

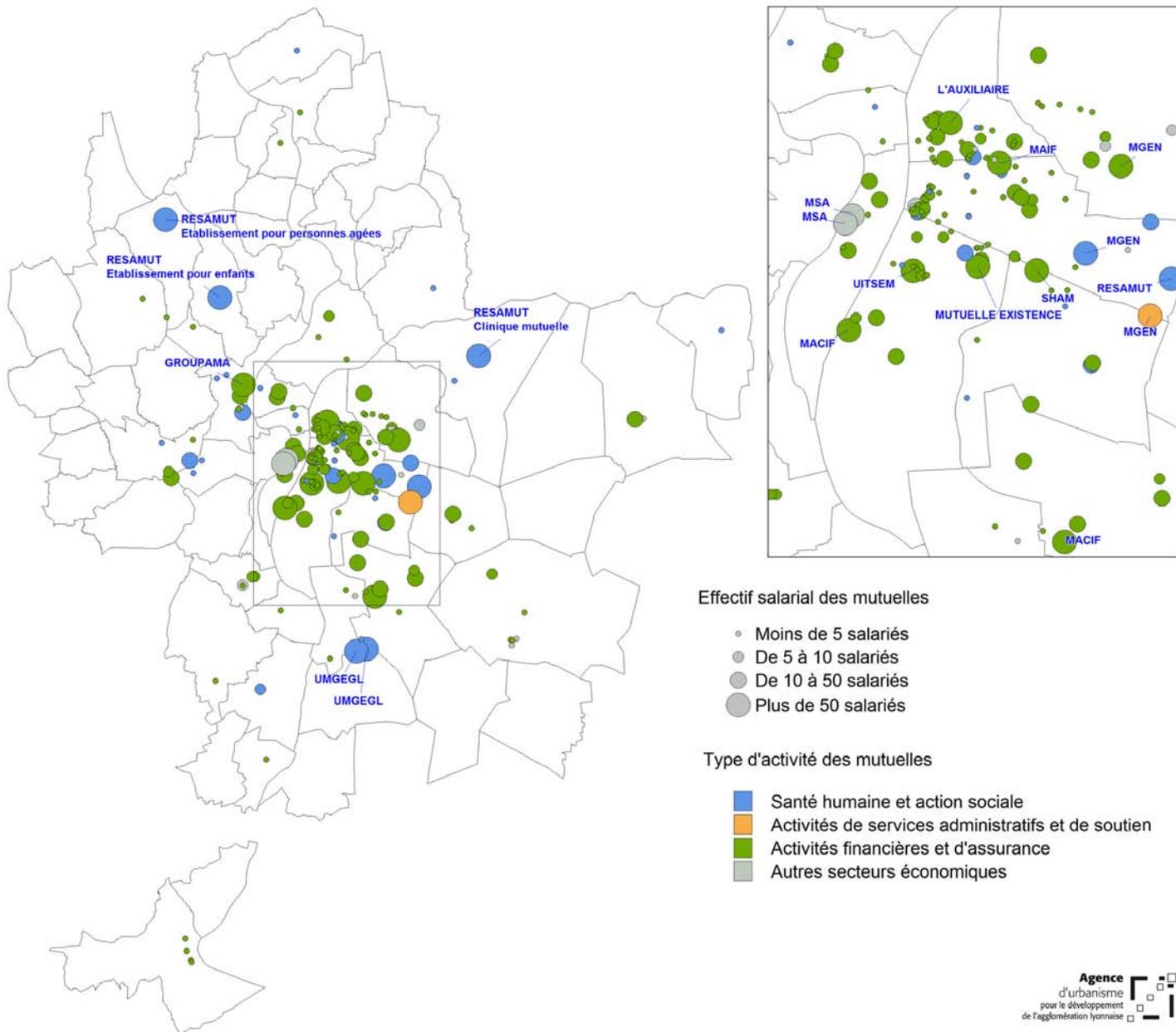
La pression économique est devenue très importante avec des investissements en matériel et en médicaments de plus en plus coûteux et des recettes qui stagnent car très encadrées par les lois successives relatives au financement de la sécurité sociale.

DIFFICULTES RENCONTREES

Pour maintenir la rentabilité, il est nécessaire de diversifier les activités, de continuer à développer la cohésion interne (entre équipes médicales, soignantes et administratives et au sein de chacune d'entre elles).

Il est important de s'orienter vers une politique de propositions et de sortir d'une politique de subsides.

Les mutuelles dans le Grand Lyon



Principaux établissements employeurs

Source : Insee-fichier Sirène janvier 2011

Raison sociale	Commune	Activité	Tranche d'effectif
Groupama Rhône-Alpes Auvergne	Lyon 9	Autres assurances	500-599
Réseau de santé mutualiste (RéSAMUT), clinique E. André	Lyon 3	Activités hospitalières	400-499
Groupe hospitalier mutualiste Les Portes du Sud	Vénissieux	Activités hospitalières	300-399
Société hospitalière assurance mutuelle (SHAM)	Lyon 8	Autres assurances	250-299
Caisse mutualité agricole du Rhône (MSA 69)	Lyon 2	Activités générales de sécurité sociale	200-249
MSA Ain-Rhône	Lyon 2	Activités générales de sécurité sociale	200-249
Mutuelle générale éducation nationale (centre de traitement)	Villeurbanne	Autres assurances	200-249
L'auxiliaire	Lyon 6	Autres assurances	100-199
Mutuelle générale éducation nationale (centre d'appels)	Lyon 8	Activités de centres d'appels	100-199

Mutuelle Existence

*Entretien avec Gilles Bonhomme, président
et Caroline Grégoire, chargée de communication (Mutuelle Existence)*

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Historique de l'entreprise

L'entreprise exerce son activité depuis plus d'un siècle.

Depuis 2009, Mutuelle Existence est membre de l'Union Harmonie Mutuelles qui regroupe aujourd'hui huit mutuelles. Son siège est situé dans le 7^e arrondissement de Lyon.

Activités

L'activité initiale quasi unique de remboursement des frais de santé a été progressivement complétée par une offre en prévoyance (invalidité, décès), la réalisation d'œuvres sociales ouvertes à tous comme des cabinets dentaires, des magasins d'optique et d'audioprothèse et une structure d'aide à la personne (aides au ménage, pour les courses, pour la toilette...). 320 collaborateurs répartis en Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon sont au service de plus de 245 000 bénéficiaires adhérents composés à 60% de contrats individuels, 16% de professionnels indépendants et 24% de contrats collectifs.

Un fonds social créé en 2008 vient en aide à des personnes qui se retrouvent avec un reste à charge important au moment de dépenses de santé nécessaires ou qui ne parviennent plus à payer leurs cotisations. En 2012, près de 800 dossiers d'adhérents en difficulté ont été traités.

La mutuelle soutient financièrement la recherche médicale sur une maladie rare en lien avec l'hôpital Femme-Mère-Enfant situé à Bron.

Projets de développement

Une fusion qui aura lieu en juin 2012 avec 4 autres mutuelles (Prévadiès, Harmonie Mutualité, Santévie, Sphéria Val de France) positionnera le nouveau groupe au 3^e rang français derrière Axa et Groupama avec 4,4 millions de bénéficiaires, 315 agences et 4 300 salariés. Créer un grand groupe mutualiste de rayonnement national permettra de mieux défendre la santé comme un droit, de faire face aux exigences européennes de solvabilité et d'être en meilleure position pour peser sur les décisions qui impactent la santé. Des agences plus nombreuses permettront de garder cette proximité nécessaire notamment avec les personnes les plus âgées.

Mutuelle Existence est le partenaire fondateur de la Chaire « entrepreneuriat en économie sociale » de l'Université Lumière Lyon 2. Cette collaboration permet entre autres de valoriser le secteur et les profils y travaillant et de développer la recherche d'outils propres au développement des structures du secteur de l'ESS.

Un projet de crèche est en cours du côté d'Annecy.

COMMENT S'EST FAIT LE CHOIX DU STATUT DE L'ENTREPRISE ?

A l'origine, les activités des mutuelles d'aujourd'hui étaient assurées par des caisses d'aides et de secours rattachées à des corporations. Elles étaient organisées en petites unités reposant essentiellement sur le bénévolat et l'entraide entre travailleurs exerçant le même métier. Un tarif unique était appliqué quel que soit l'âge. Il est désormais remplacé par une tarification par tranche d'âge permettant l'équilibre intergénérationnel.

APPARTENANCE AU SECTEUR DE L'ESS

Les valeurs de Mutuelle Existence sont celles du modèle mutualiste : solidarité, proximité, démocratie, responsabilité.

Les principes de fonctionnement de la mutuelle Existence sont :

- la liberté d'adhésion,
- la non-discrimination (chacun peut adhérer quel que soit son âge ou son état de santé),
- la non-lucrativité,
- la proposition de services de qualité à des tarifs négociés,
- l'absence de plan social et /ou de déplacements autoritaires de personnels au moment des fusions ou en période de crise économique.

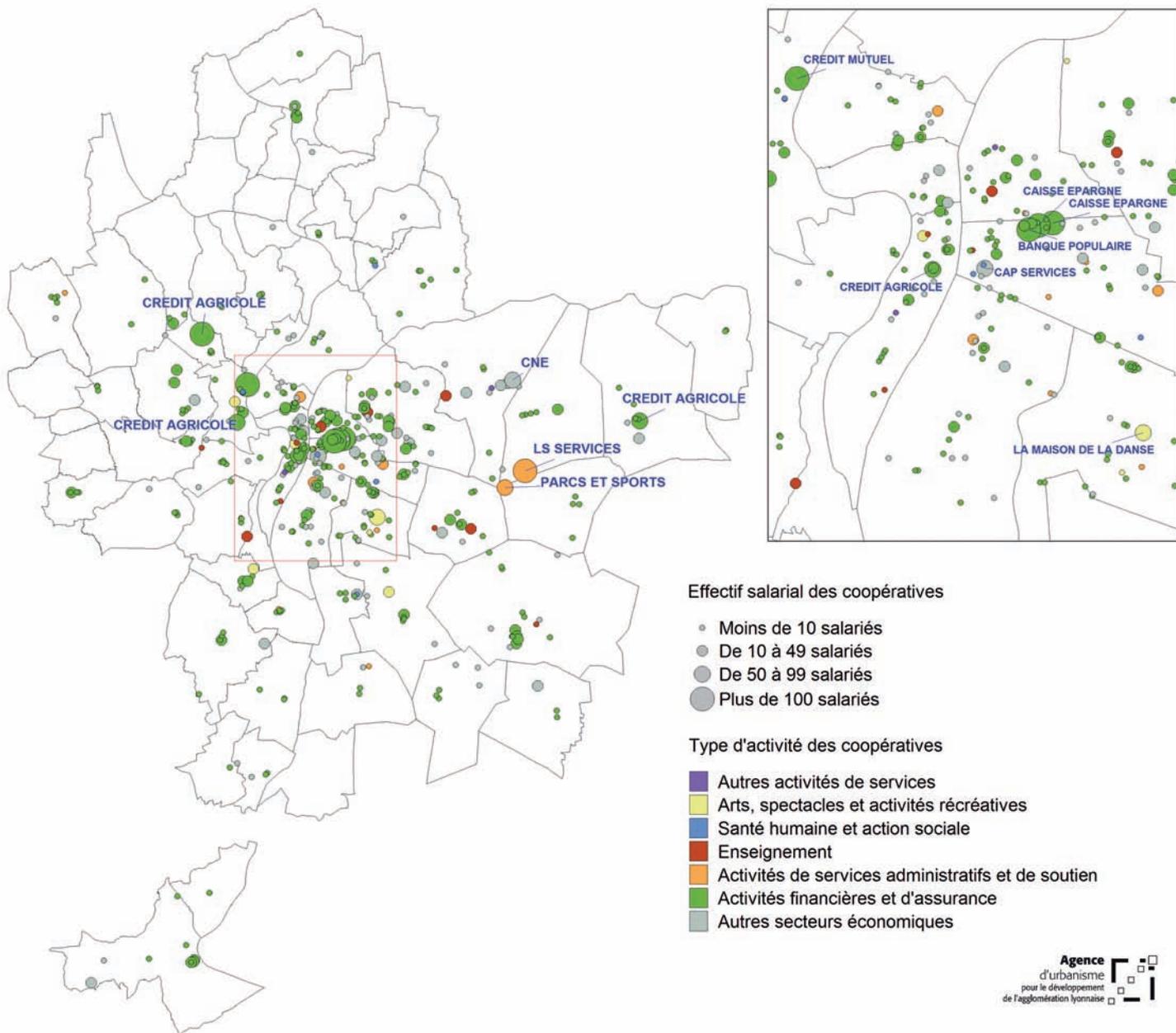
VOTRE ENTREPRISE ET LA CRISE

Pendant la crise, le nombre d'emplois a continué de progresser au sein de l'entreprise qui a tout de suite adopté une stratégie offensive en accroissant le nombre de commerciaux et les services de proximité pour maintenir le nombre d'adhérents. L'offre sur internet a également été élargie.

DIFFICULTES RENCONTREES

Pour faire face à la concurrence des grands groupes privés des secteurs assuranciers et bancaires, il est nécessaire de continuer à diversifier les services proposés et de réaffirmer les valeurs mutualistes auprès des adhérents actuels et potentiels. Il est également de plus en plus difficile de faire face aux désengagements croissants de l'Assurance maladie et d'absorber le coût financier des dépenses de santé grandissantes.

Les coopératives dans le Grand Lyon



Principaux établissements employeurs

Source : Insee-fichier Sirène janvier 2011

Raison sociale	Commune	Activité	Tranche d'effectif
Caisse régionale Crédit agricole mutuel Centre-Est	Champagne-au-Mt d'Or	Autres intermédiations monétaires	2 300 - 2 399
Caisse d'épargne prévoyance Rhône-Alpes	Lyon 3	Autres intermédiations monétaires	500-599
LS Services	Décines-Charpieu	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	300-399
Banque populaire Loire et Lyonnais	Lyon 3	Autres intermédiations monétaires	300-399
Caisse d'épargne prévoyance Rhône-Alpes	Lyon 3	Autres intermédiations monétaires	100-199
Caisse de Crédit mutuel du Sud-Est	Lyon 9	Autres intermédiations monétaires	100-199
Parcs et sports	Chassieu	Services d'aménagement paysager	50-99
Caisse régionale Crédit agricole mutuel Centre-Est	Lyon 2	Autres intermédiations monétaires	50-99
Cap services	Lyon 3	Centrales d'achat non alimentaires	50-99
SA Scop La Maison de la danse	Lyon 8	Arts du spectacle vivant	50-99
Caisse régionale Crédit agricole mutuel Centre-Est	Lyon 9	Autres intermédiations monétaires	50-99
Caisse régionale Crédit agricole mutuel Centre-Est	Meyzieu	Autres intermédiations monétaires	50-99
Coopérative nouvelle d'électricité	Vaulx-en-velin	Travaux d'install. électriques dans tous les locaux	50-99

Coopérative nouvelle d'électricité (CNE)

Entretien avec René Deville, PDG de la CNE

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

La CNE est née le 1^{er} janvier 1956 d'Habitat, entreprise générale de bâtiment. L'entreprise est installée à Vaulx-en-Velin depuis 1973.

Aujourd'hui, elle emploie 70 salariés et génère un chiffre d'affaires annuel de 8 millions d'euros.

Spécialisée dans le domaine des travaux d'installation électrique dans tous les locaux, la CNE bénéficie des labels « Certification de Qualification Électrotechnique » et « Certification Maîtrise de la Qualité ».

Coordonnées

37 rue Francine Fromont 69120 Vaulx-en-Velin
Tel : +33 (04) 72 04 84 94 - Télécopie : +33 (04) 72 04 30 39
Courriel : cne@cne-elec.fr - Web : www.cne-elec.fr

René Deville a démarré en apprentissage au sein de la CNE en 1975. Il est à la tête de la coopérative depuis 2002.

L'APPARTENANCE AU SECTEUR DE L'ESS

Le sens du partage, le sens des responsabilités, la qualité des rapports humains, le savoir-être et les compétences sont les valeurs qui caractérisent la CNE et l'esprit coopératif en général. Ces valeurs sont fédératrices pour le personnel autour de projets communs pour la réussite et la pérennité de la coopérative.

1. Le sens du partage et des responsabilités

Le sens du partage doit animer tout d'abord l'esprit des dirigeants lors de la transmission pour pérenniser la structure.

Le partage d'expériences et de savoir-faire au sein de l'entreprise : la transmission du savoir et du savoir-faire est une valeur très importante dans la CNE.

Le partage s'applique aussi lors de distribution des bénéfices : ils sont répartis suivant une clé variable entre les salariés (participation aux bénéfices), l'entreprise (investissements) et les sociétaires eux même salariés (dividendes).

Ces dernières années, la CNE a reparti ainsi ses bénéfices de la façon suivante : 42,5% en participation, 42,5% en investissements et 15% en dividendes.

2. Les compétences

Grâce à l'accompagnement et au partage d'expériences, la main d'œuvre est très qualifiée. Le personnel de la CNE est polyvalent, ce qui est rassurant pour nos clients et partenaires. La polyvalence permet à l'entreprise d'avoir une forte réactivité face aux demandes.

« Nos partenaires et clients sont d'autant plus rassurés que nous sommes en mesure de satisfaire ces demandes dans les délais et surtout à n'importe quel moment de l'année ».

3. Le savoir-être et les liens humains

La qualité des rapports humains dans l'entreprise, conjuguée bien sûr aux compétences, sont source d'épanouissement et de responsabilisation de chaque salarié ou sociétaire. L'implication et l'engagement pour l'entreprise sont plus forts.

Au-delà de l'impact économique, la prise en compte du critère social a favorisé la décision de maintenir dans l'entreprise des compétences et des postes ouverts à la reconversion plutôt que de les externaliser : 20% de la préfabrication est assurée en interne.

POINTS COMMUNS OU DIFFÉRENCES entre les entreprises de l'ESS (les coopératives dans votre cas) et les autres

Le Conseil d'Administration est renouvelable par moitié tous les deux ans par un vote en Assemblée Générale suivant le principe d'un Associé = une Voix.

Le Président est issu du Conseil d'Administration et élu tous les 4 ans par le Conseil d'Administration, aussi sa capacité à rendre compte et sa compétence sont des critères déterminants pour sa réélection.

La performance du modèle coopératif repose sur la capacité à maintenir l'implication, et la communication dans l'entreprise, ce qui pose la question de la taille optimale : en grossissant trop, l'entreprise a pu connaître une perte de qualité de vie au travail et donc de qualité en interne et en externe. Nous avons donc choisi de contrôler notre croissance.

LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ALTERNATIVE OU COMPLÉMENT AUX AUTRES ENTREPRISES ?

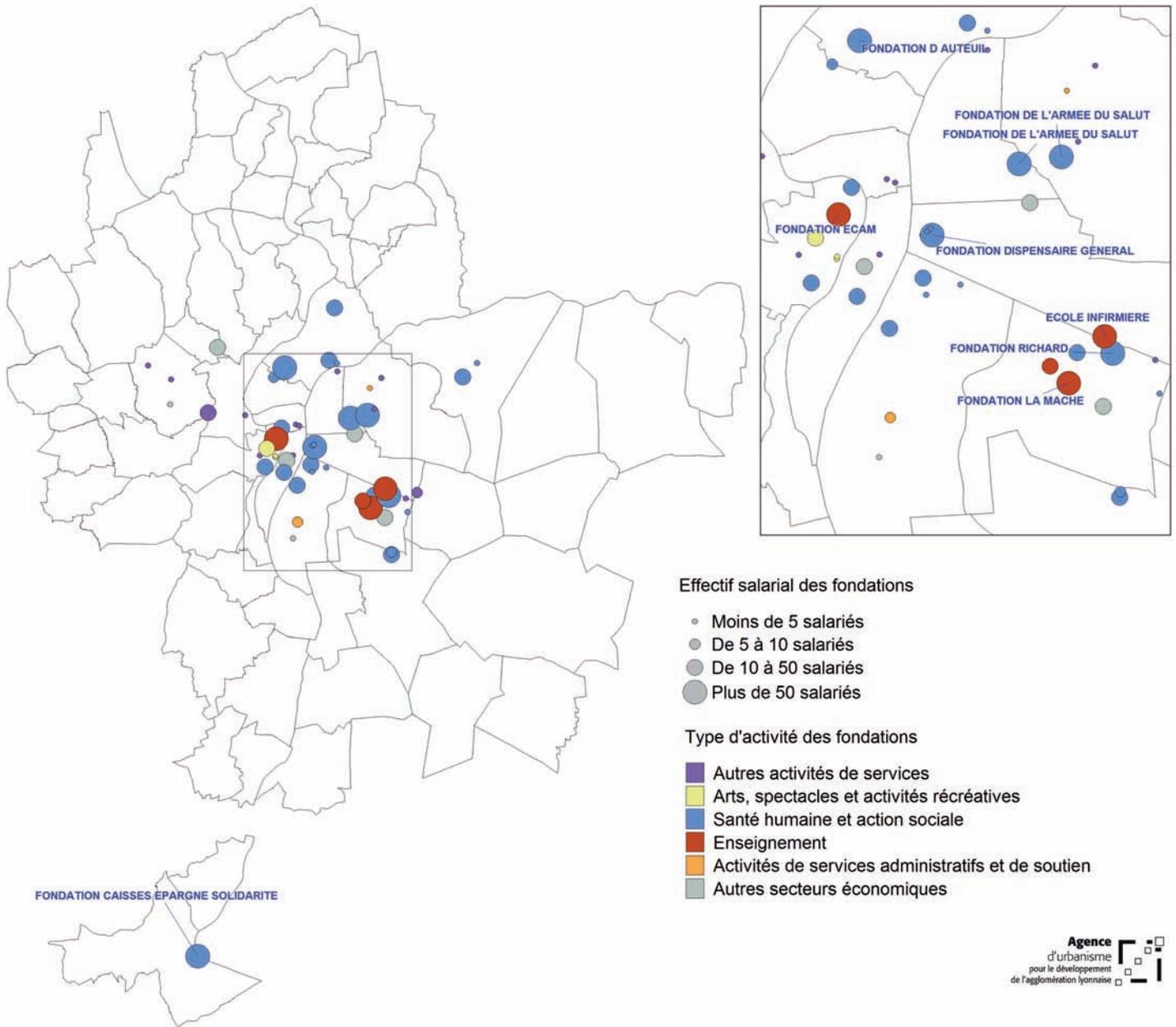
L'esprit coopératif, au-delà du statut juridique, est une chance pour l'économie française. Il peut constituer une source d'inspiration pour les autres entreprises. Rapport avec les salariés, conditions de travail, esprit de partage, savoir-faire, savoir-être et confiance sont des valeurs qui permettent l'épanouissement de chacun et la réussite collective. Malheureusement, le sens du partage qui caractérise le mieux le modèle coopératif se heurte à des réticences ancrées dans la mentalité française.

LA CNE ET LA CRISE

La CNE a fait et fait face à la crise grâce aux compétences de son personnel et aux rapports de confiance tissés avec ses clients. Ces valeurs ont permis de focaliser l'énergie des équipes sur l'entreprise et ses projets.

Grâce à un mode de gestion sain, la CNE dispose encore de réserves qui lui permettent de résister encore face à la crise.

Les fondations dans le Grand Lyon



Principaux établissements employeurs

Source : Insee-fichier Sirène janvier 2011

Raison sociale	Commune	Activité	Tranche d'effectif
Fondation dispensaire général (centre de santé)	Lyon 3	Activités des médecins généralistes	100-199
Fondation de l'armée du salut	Lyon 6	Action sociale sans hébergement n.c.a.	100-199
Fondation Richard	Lyon 8	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	100-199
Ecole infirmières et assistantes sociales	Lyon 8	Enseignement supérieur	100-199
Fondation d'Auteuil	Caluire-et-Cuire	Hébergement social pour enfants en difficultés	50-99
Fondations Caisses d'épargne solidarité	Givors	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	50-99
Fondation Ecam	Lyon 5	Enseignement supérieur	50-99
Fondation La Mache	Lyon 8	Enseignement secondaire technique ou professionnel	50-99
Fondation de l'Armée du salut (ateliers d'insertion)	Villeurbanne	Action sociale sans hébergement n.c.a.	50-99

Charte de l'économie sociale et solidaire

ARTICLE 1

Les entreprises de l'Economie sociale fonctionnent de manière démocratique ; elles sont constituées de sociétaires solidaires et égaux en devoirs et en droits.

ARTICLE 2

Les sociétaires, consommateurs ou producteurs membres des entreprises de l'Economie sociale s'engagent librement suivant les formes d'action choisies (coopératives, mutualistes ou associatives), à prendre les responsabilités qui leur incombent en tant que membres à part entière des dites entreprises.

ARTICLE 3

Tous les sociétaires étant au même titre propriétaires des moyens de production, les entreprises de l'Economie sociale s'efforcent de créer, dans les relations sociales internes, des liens nouveaux par une action permanente de formation et d'information dans la confiance réciproque et la considération.

ARTICLE 4

Les entreprises de l'Economie sociale :

- revendiquent l'égalité des chances pour chacune d'elles,
- affirment leur droit au développement dans le respect de leur totale liberté d'action.

ARTICLE 5

Les entreprises de l'Economie sociale se situent dans le cadre d'un régime particulier d'appropriation, de distribution ou de répartition des gains. Les excédents d'exercice ne peuvent être utilisés que pour leur croissance et pour rendre un meilleur service aux sociétaires qui en assurent seuls le contrôle.

ARTICLE 6

Les entreprises de l'Economie sociale s'efforcent par la promotion de la recherche et l'expérimentation permanente dans tous les domaines de l'activité humaine, de participer au développement harmonieux de la société dans une perspective de promotion individuelle et collective.

ARTICLE 7

Les entreprises de l'Economie sociale proclament que leur finalité est le service de l'homme.

Source : Conseil des entreprises et groupements de l'économie sociale (CEGES)

Définitions

Les familles juridiques de l'économie sociale et solidaire

L'ESS regroupe les coopératives, les associations, les mutuelles et les fondations.

En sont exclues, les activités d'administration publique et de défense, les activités de sécurité sociale obligatoire, les organisations patronales, consulaires, religieuses ou politiques.

Les coopératives

Ce sont des groupements de personnes (consommateurs, de salariés ou d'entrepreneurs) volontairement réunies au sein d'une entreprise dont la propriété est collective et qui poursuivent des buts communs (souvent d'aspirations économiques).

Elles ont pour objectif de servir au mieux les intérêts économiques de leurs participants (sociétaires ou adhérents).

On dénombre 17 familles de coopératives dont les coopératives d'usagers, les coopératives bancaires, les SCOP (société coopératives de production), les SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif), les coopératives HLM, les coopératives agricoles, les coopératives de transporteurs.

Les mutuelles

la mutualité a pour principe de répartir collectivement les coûts de la prévention et la réparation de risques auxquels un individu ne peut faire face seul. Son principe fondateur est donc la solidarité. Les mutuelles ont pour ressources principales les cotisations des adhérents et affectent ces ressources à des actions de prévoyance et à l'indemnisation de leurs adhérents victimes de dommages ou de sinistres.

Les mutuelles recouvrent 3 types de structures : les mutuelles de santé et de prévoyance, les mutuelles d'assurance, les mutuelles d'initiative sociale.

Les associations

La loi de 1901 définit un cadre légal dans lequel un groupement de personnes physiques forme une personne morale.

Le but d'une association est la mise en commun de connaissances ou d'activités dans un but commun autre que le partage de bénéfices.

Les associations recouvrent des activités très variées exercées au sein d'hôpitaux, de centres de formation, d'associations sportives par exemple.

Les fondations

Une fondation est un engagement financier des fondateurs (particuliers ou entreprises) affecté à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. Une fondation ne comporte pas de membres, elle est dirigée par un conseil d'administration, dont les membres peuvent être composés des fondateurs, de membres de droit et de membres cooptés élus.

Méthodologie

En cohérence avec les choix méthodologiques retenus par l'Observatoire national de l'ESS et les CRESS dans leur travaux, nous avons utilisé le fichier CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) comme source statistique unique dans cette première publication. Les suivantes pourront, en fonction des questionnements, être enrichies par l'exploitation de renseignements contenus dans les DADS (Déclarations annuelles de données sociales) ou par d'autres statistiques détenues par des structures et organismes intervenant dans le champ de l'ESS.

Le fichier CLAP est un système d'information alimenté par différentes sources statistiques sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchands et non marchands.

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues des DADS, des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF, des fichiers de paye de la fonction publique d'état.

Champ couvert par les données

- les établissements actifs le 31 décembre et les postes salariés correspondants.
- sont exclus du champ, les activités non renseignées, les établissements appartenant aux entreprises du secteur de la Défense, les activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques ou les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

Limites méthodologiques

Les sources et les méthodes d'observation utilisées pour cette étude permettent de produire et d'analyser des données économiques de cadrage (nombre et caractéristiques des établissements, des salariés et des emplois).

En revanche, les dynamiques de production liées au bénévolat moins facilement quantifiables ne sont pas étudiées ici.

L'étude s'appuie sur le périmètre de l'économie sociale stabilisé par l'Insee (basé sur les codes juridiques). Le champ ainsi défini ne permet pas de comptabiliser les activités de l'économie solidaire exercées sous d'autres formes juridiques d'entreprises. C'est le cas de nombreuses entreprises d'insertion, mais également de porteurs de projets de commerce équitable, de tourisme éthique, de finances solidaires qui revendiquent leur appartenance à l'économie solidaire.

Pour aller plus loin

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) : cress-rhone-alpes.org

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire de la région Rhône-Alpes : rhone-alpesolidaires.org

Le Conseil national des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRES) et l'observatoire national de l'ESS (ONESS) : cncres.org

Equipe d'étude

Salah Jallali
Caroline Testut
Vincent Couturier
Jean-François Laurent
cartographie
Marie-Pierre Ruch
mise en pages

Ce qu'il faut retenir

Début 2010, le Grand Lyon compte près de 62 000 emplois salariés dans l'économie sociale et solidaire, soit 10% de l'emploi salarié total.

Avec plus de huit salariés sur dix, les associations sont le principal employeur du secteur.

Les emplois de l'économie sociale et solidaire se concentrent dans quelques activités au premier rang desquels la santé humaine et l'action sociale, l'enseignement, les activités financières et d'assurance ou les autres activités de services.

Par rapport à la France, l'agglomération lyonnaise se distingue dans l'enseignement et les activités de services administratifs et de soutien. Les salariés de ces secteurs sont une fois et demie plus nombreux dans le Grand Lyon que la moyenne nationale.

Comme en France ou en Rhône-Alpes, les emplois de l'économie sociale et solidaire dans l'agglomération lyonnaise sont marqués par un fort taux de féminisation et des niveaux de qualifications élevés.

Le secteur se caractérise également par un fort dynamisme. Sur la période 2005-2009, dans l'agglomération lyonnaise, l'emploi a progressé de 9,3% dans l'économie sociale et solidaire contre 6,3% dans le reste de l'économie. Ce dynamisme touche la plupart des secteurs spécifiques de l'économie sociale et solidaire.

Les travaux de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie sont l'expression d'un partenariat entre la Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Lyon, la CCI de Lyon, le Medef Lyon-Rhône, l'Université de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la CGPME, Pôle Emploi, l'Aderly, le Cecim, l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon et l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, en association avec le Sgar, l'Insee, la Banque de France, l'Urssaf, et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Retrouvez les publications de l'Opale sur

www.opale-lyon.com

Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



Communauté urbaine de Lyon, Sepal, Etat, Conseil Général, Conseil Régional, Villes de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Bourgoin-Jallieu, Tarare, Communautés d'agglomération Porte de l'Isère, du Pays Viennois, Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon, du Pays Mornantais, du Pays de l'Ozon, Syndicats Mixtes des Scot du Beaujolais, de l'Ouest Lyonnais, des Rives du Rhône, des Monts du Lyonnais, du Nord-Isère, Sud Loire, Val de Saône-Dombes, Symalim, CCI de Lyon, Chambre de Métiers, Sytral, Epora, Ademe, VNF, Caisse des Dépôts et Consignations, Opac du Rhône, Grand Lyon Habitat.

18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83

www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Olivier Frérot**

Référent : **Salah Jallali** - 04 26 99 33 17 - s.jallali@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme